

Le 15 septembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bayonne solidaire du Maroc

Jean-René Etchegaray appelle à la solidarité envers les sinistrés

À la suite du séisme survenu au Maroc, Jean-René Etchegaray, le maire, a souhaité que la Ville de Bayonne s'organise et entreprenne plusieurs actions, dont la mise en place d'une collecte, ouverte depuis le mardi 12 septembre, au CCAS de la ville, et d'un appel aux dons financiers.

En témoignage de solidarité et de fraternité avec le peuple marocain qui vit actuellement des heures tragiques, la Ville de Bayonne se mobilise avec le soutien de son CCAS et en lien avec les représentants du Consulat et de l'Ambassade du Maroc.

Une collecte solidaire lancée

Une collecte solidaire est lancée à partir de mardi 12 septembre. Les dons peuvent être déposés au CCAS de la Ville de Bayonne, du lundi au vendredi de 9h à 17h, place des Gascons à Bayonne.

Les dons acceptés sont :

- 1/ des petits équipements d'hygiène et de pharmacie : compresses stériles, pansements compressifs, pansements occlusifs, gel brûlure (hydrogel), alcool 70°, bandes extensibles, couvertures de survie, sparadrap tissu, ciseaux médicaux, des trousses de secours premiers soins...
- 2/ Des produits d'hygiène et d'alimentation pour nourrissons uniquement : lait en poudre, couches, savons, du liniment.
- 3/ Du petit équipement : lampe torche, chaussures fermées (toutes tailles).



Un appel aux dons financiers

La Ville de Bayonne par l'intermédiaire du Fonds de dotation Bayonne Pays Basque Cultures propose de récolter les dons financiers en ligne ou sous forme de chèque à l'ordre de B.P.B.C. Pour faire un don, trois possibilités :

1/ un don financier via la plateforme HelloAsso via le lien suivant (accessible depuis le site internet de la ville bayonne.fr) <https://bit.ly/BayonneSolidaireMaroc>

2/ l'envoi postal à l'adresse suivante : Fonds de dotation Bayonne Pays Basque Cultures à l'Hôtel de Ville, 1 avenue du Maréchal Leclerc – 64 100 Bayonne. Un formulaire sera à

télécharger en ligne sur le site internet de la ville www.bayonne.fr et devra impérativement être joint à votre envoi.

3/ Le dépôt physique à l'accueil de l'Hôtel de Ville, aux horaires d'ouverture (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h), à partir de mardi 12 septembre à 13h30. Un récépissé sera remis au dépôt du don.

La Ville fournira aux donateurs un reçu fiscal ouvrant droit à des réductions fiscales.

Ces aides seront acheminées aux bénéficiaires des sinistrés, en lien avec les représentants du Consulat et de l'Ambassade du Maroc.

Relations presse de la Ville de Bayonne – 05 59 46 63 01 - presse@bayonne.fr